

L'euthanasie pour tous

Article rédigé par *François Billot de Lochner*, le 16 mars 2021

Soyons cyniques : l'hôpital est engorgé, on organise à grands renforts de reportages télévisés des transferts de patients d'une région à l'autre. Pourquoi tant de frais, quand il existe une solution bien simple, et tellement économique, à savoir l'élimination sans douleur et sans arrière-pensées des patients encombrants, par le biais de l'euthanasie ? Maîtrise des coûts, mise à disposition de nouveaux lits : que des avantages.

Ce raccourci de pensée paraît terriblement choquant... et pourtant : ce ne sont pas les scrupules qui étouffent actuellement les promoteurs de la culture de mort, qui n'hésitent pas à remettre sur le tapis le débat de l'euthanasie en pleine épidémie de coronavirus.

La semaine dernière, le projet de loi visant à instaurer l'euthanasie, hypocritement maquillée en droit à mourir dans la dignité, a fait son retour dans le calendrier législatif français, à l'initiative d'un groupe de parlementaires socialistes. Belle période, en effet, pour parler de la dignité de la mort, alors que tant de personnes périssent dans le silence, la souffrance et l'abandon sous couvert de mesures sanitaires. Fort heureusement, le sénat, dans un sursaut d'humanité, a vidé le texte de sa substance, obligeant ses soutiens à le retirer purement et simplement. Jusqu'à quand ?

Olivier Véran s'était prononcé contre ce texte, l'estimant peu adéquat au moment. C'est le moins que l'on puisse dire. Le ministre de la santé s'est montré plutôt favorable au développement des soins palliatifs, qu'il promet d'encourager dès le mois d'avril dans un grand plan national. Une bonne nouvelle, apparemment, mais ne nous leurrions pas : la majorité gouvernementale n'est jamais très loin à courir derrière les socialistes qui ont remis l'euthanasie au goût du jour. En matière de progressisme et de surenchère mortifère, PS et LREM, c'est tout un. En effet, tandis que Véran prône les vertus du palliatif, le député Stanislas Guérini, l'un des piliers du parti gouvernemental explique en toute bonne conscience vouloir avancer sur le dossier de l'euthanasie en reproduisant les méthodes qui ont fait leurs preuves sur le sujet de la PMA. Il explique : « Sur la fin de vie, je pense que la bonne méthode est celle que nous avons employée pour la PMA pour toutes : un calendrier partagé et transparent et un moment de concertation. Il serait utile de mettre en place une convention citoyenne sur le sujet, pour créer un consensus. » Voilà qui est limpide. Dans cette formule mielleuse et pour qui sait entendre, dépourvue de toute ambiguïté, le programme de mort inspiré par les loges se déroule comme du papier à musique : une fausse concertation où n'auront la parole que les soutiens du projet, un consensus fabriqué de toutes pièces, une convention citoyenne enfin, qui, à l'image de la joyeuse équipée en charge de la farce climatique, décidera arbitrairement à la place des parlementaires élus en fonction des intérêts politiques et idéologiques du pouvoir en place. On ne change pas une méthode qui gagne.

Début avril, une nouvelle proposition de loi pro-euthanasie, soutenue par le député PS Olivier Falorni, sera examinée à l'Assemblée nationale. Nos adversaires veulent l'emporter à l'usure, avec un feu roulant quasi-ininterrompu d'initiatives : pas moins de quatre textes ont été déposés récemment sur le sujet. Alors que le pape François se prête, une fois de plus, au jeu dangereux de s'immiscer dans la vie politique française pour donner ses consignes de vote pour la présidentielle de 2022 contre le Rassemblement national, nous aimerions plutôt qu'il rappelle à la classe politique française qu'on ne construit pas une société sur la mort et la désespérance, ce que précisément ne cessent d'incarner les partis politiques seuls « autorisés » à débattre et à gouverner.

François Billot de Lochner